

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      *Pagination continue.*

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

2ème Année, No. 58. — Samedi, 13 juin 1885.

Bureaux : 80, rue St-Gabriel, Montréal.

LE No. 5 CENTS.

ABONNEMENTS :

Six mois : \$1.50.—Un an : \$3.00.



UN MUSICIEN

Z  
onheur  
tes  
l'autres  
ait.

es des  
ené, pour  
i, lorsque  
médecins

nia, Mich.  
ils ?  
ri la fai-  
éesserait  
dwin, Ed.

lle de  
i lorsque  
la craie,  
dy, Mass.

2 ?  
de le plus  
ocure un  
cton, Vt.

u foie ?  
une ma-  
mandais  
mel  
ale, N.Y.

dans  
lle) m'a  
e je ne  
roulais  
ee, Wis.

des  
e mala-  
ue j'eus  
nées, je  
de vaut

est Va.  
tion ?  
évacua-  
t l'essai

ans, Vt.  
ia ?  
r à tous  
is fait

ero, Vt.  
do bien  
jamais  
Oregon.

des ?  
dical-  
Le Dr  
emède.  
n, Pa-

ma-  
que les  
és que  
Maine.

es ?  
d'une  
sieurs  
en ont  
e, Vt.

adie  
té

T

CHER.

LUS-  
s les  
nt, à  
érie.

par  
prié-  
80,

# LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 13 juin 1885

## SOMMAIRE

TEXTE : Nos primes. — Entre-nous, par Léon Ledieu. — Mgr Bourget. — La grotte des fées, par Stanislas Côté. — La femme en Cochinchine. — Un conseil par semaine. — Poésie : Chemin d'étoiles, par Armand Sylvestre. — La Porteuse de Pain (suite). — Excursion au lac Saint-Pierre. — Récréations de la famille ! Logogriphe. — Les vieux garçons. — Un vendredi chez la reine d'Angleterre. — Variétés. — Rébus.

GRAVURES : Un musicien. — L'insurrection du Nord-Ouest : Charge à la bayonnette du gome bataillon à la prise de Batoche. — Portrait de Mgr Bourget. — Gravure du feuilleton.

## NOS PRIMES

La liste des réclamants du dernier tirage sera publiée la semaine prochaine.

## ENTRE-NOUS

**J'**ai attendu jusqu'à dimanche dernier pour aller rendre visite aux grands chênes, aux sapins et aux magnifiques érables de la montagne. Ce retard était calculé, je voulais voir le bois dans toute sa splendeur.

J'ai bien fait, c'était admirable, et ce qui m'a le plus étonné c'était de rencontrer aussi peu d'admirateurs.

Des étrangers, quelques couples s'en allant sous la feuillée, et çà et là un rêveur, voilà tout ce qui courait dimanche dans la montagne.

Les rêveurs songeaient, les couples parlaient bas.

Les étrangers disaient, avec un ensemble remarquable, que si l'on possédait à Paris, Londres, New-York ou Berlin, un parc semblable, toute la population de la ville s'y rendrait les dimanches et jours de fêtes.

Pourquoi donc cette solitude chez nous ?

Pourquoi ? C'est parce qu'on s'ennuie dans tous nos parcs et promenades.

\*.\*

Nos promenades et nos parcs sont anglais et on s'y amuse à l'anglaise ; les promeneurs ont l'air de croquemorts, et les voitures de luxe prennent des allures de corbillards.

En France, en Italie et en Espagne, chaque bois, bosquet ou jardin public est un lieu de véritable amusement. On y rit, on y chante, on danse, on y boit même.

On rit de bon cœur et franchement ; on chante de joyeux refrains, des romances et des chœurs ; on danse souvent sous l'œil même du curé, qui sait bien que, devant lui, les choses se passeront d'une manière convenable, tandis que s'il n'y était pas... dame ! je ne sais pas. Enfin, il y a partout des établissements où l'on prend du vin ou de la bière sous les arbres, devant tout le monde, sans chercher à se cacher, comme chez nous.

Il est vrai qu'on sait boire et qu'on ne se grise pas.

Aussi, chaque fois qu'un Anglais fait un voyage sur le continent et qu'il assiste à ces réunions, on remarque qu'il s'étonne qu'on puisse s'amuser sans se griser, comme le font les Irlandais, et sans se donner des coups de poing selon l'habitude des citoyens de la Grande-Bretagne.

\*.\*

C'est donc à une différence radicale de caractère que sont dus les contrastes que l'on observe dans le genre d'amusements des peuples.

C'est parce qu'un Anglais ne peut toucher à une bouteille de cognac sans la vider, et par conséquent se griser, qu'on a été forcé de défendre de vendre des boissons spiritueuses dans les promenades.

C'est pour cela que, si d'aventure vous mourez de soif en visitant le parc de la montagne, vous êtes forcé d'avalier une boisson dite de tempérance et qui n'est en réalité qu'un purgatif ou un vomitif.

Pour empêcher les gens de se griser, on les empoisonne.

Promenez-vous, allez de tous côtés, vous n'entendez ni chants, ni musique, ni frais éclats de rire.

Fermez les yeux et qu'on vous conduise au cimetière où dans le parc, jamais vous ne pourrez distinguer à l'oreille si vous êtes chez les vivants ou chez les morts.

J'irai même plus loin : je parierai avec n'importe qui qu'on fait plus de pique-niques au cimetière que dans le parc.

\*.\*

Vous croyez peut-être que j'exagère ?

Point. Allez le lundi, le mardi, dimanche, quand vous voudrez, au cimetière de la Côte-des-Neiges, et si vous ne voyez pas dix, quinze ou vingt groupes assis sur l'herbe, mangeant et buvant, je veux bien passer pour un abonné du *Toronto Morning News*, journal de Sheppard.

On chasse ces gens-là ; peine inutile, ils vont s'installer à vingt pas plus loin.

Je sais bien que ni vous ni moi n'imiteront ces pique-niqueurs funèbres, mais avouons tous ensemble qu'on n'a pas chez nous le respect des morts.

A quoi cela tient-il ? Je l'ignore, mais tout étranger arrivant dans le pays le constate immédiatement.

\*.\*

Mais je veux en revenir à mes moutons.

On s'amuse mal ou on s'ennuie sous prétexte de s'amuser, et de tout cela ce ne sont pas nos compatriotes d'origine anglaise qui en souffrent, puisqu'ils sont habitués à ce genre là, mais c'est nous surtout qui supportons les conséquences des règlements stupides qui concernent les promenades publiques.

Si on prend en effet la loi à la lettre, une famille qui veut aller déjeuner sur l'herbe, sous les grands arbres de la montagne, ne peut pas même emporter une bouteille de vin pour arroser le pâté que l'on emporte.

Règle générale : la consigne est de s'ennuyer.

\*.\*

Le juge Taschereau a rendu, la semaine dernière, un jugement dont les considérants très justes sont accompagnés de réflexions très sages.

Il s'agissait d'un *capias*. Un monsieur quelconque avait fait arrêter un de ses débiteurs, le 13 avril, et celui-ci est resté le pensionnaire de M. Payette pendant près de deux mois, faute de pouvoir fournir un cautionnement.

La déclaration alléguait, selon l'usage, que le défendeur était sur le point de quitter le pays avec l'intention de frauder ses créanciers en général, et le demandeur en particulier ; celui-ci avait juré que tout cela était exact et en avait pris à témoin les Saints Évangiles.

La solennité de ce serment est de nature à faire croire qu'évidemment ce monsieur avait pris tous les renseignements nécessaires, et qu'il n'a fait usage de cette procédure extraordinaire qu'à la dernière extrémité et pour le bien du public.

Ah ! bien oui, il s'inquiétait bien de cela !

La Cour a annulé le bref de *capias* et a déclaré qu'il n'y avait pas dans toute cette affaire la plus légère preuve contre le défendeur ; au contraire !

« On abuse du *capias*, a dit l'honorable juge, on en abuse partout, mais surtout dans le district de Montréal, et il est temps que cela finisse. »

\*.\*

Oui, certes, on en abuse, car il ne se passe pas de jours où les journaux ne nous rapportent qu'un débiteur a été arrêté en vertu d'un bref de *capias*.

Du reste, le moyen de priver un homme de sa liberté est si simple et est tellement entré dans les mœurs, qu'on se fait un plaisir de l'employer à chaque instant.

Un marchand fait crédit à un client, il le prie souvent d'acheter chez lui à crédit, sachant qu'il est gêné dans ses affaires, mais il le fait en se disant qu'il saura bien trouver le moyen de le faire payer. Le client se laisse endormir, achète, achète encore, se laisse bourrer de marchandises, et paie, paie toujours tant qu'il peut le faire, jusqu'à ce qu'un beau jour il déclare n'avoir plus le sou.

C'est alors que le créancier vautour, première

cause souvent de la ruine de son client, se fâche, menace et traque le malheureux.

Le pauvre diable, ahuri et voyant qu'il n'aura jamais la paix, se décide à quitter le pays pour tâcher de gagner sa vie ailleurs.

On ne peut pas admettre qu'un homme qui se décide à s'expatrier, parce qu'il est ruiné, agisse ainsi dans l'unique but de faire perdre une cinquantaine de piastres à un commerçant qui lui a fait crédit. C'est évident, mais cela n'empêche pas que le créancier ne vienne carrément jurer le contraire et ne le fasse arrêter.

Eh bien ! je dis le mot : ce n'est pas seulement absurde, c'est canaille.

\*.\*

Comment ! pour le stupide plaisir de se venger et de mettre un débiteur en prison, faire un faux serment, engager son honneur et sa conscience ! oui, c'est commettre un acte malhonnête, c'est faire une chose vile.

Mais, dit-on, vous avez le droit de réclamer des dommages s'il y a eu persécution. Oui, vous en avez le droit, mais on sait que ce sera toujours la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Ce moyen d'obtenir une réparation n'est pas à la portée de ceux qui ont le droit d'y recourir, et ce n'est pas un remède bien sûr.

On a parlé souvent de la nécessité d'amender la loi de *capias*, mais on s'en est toujours tenu aux paroles et on n'a rien fait.

Un de mes confrères, qui signe Jean-Baptiste Gagnepetit, a proposé un jour un moyen qui ne manque pas de raison, malgré sa forme un peu paradoxal.

« Ce n'est pas le débiteur, dit-il, qu'il faut mettre en prison, c'est le créancier. C'est celui-ci qui est la cause de la ruine de celui-là, et c'est lui qui doit être puni. »

Malheureusement, ce n'est pas tout à fait pratique.

Il y aurait, je crois, un autre moyen d'atteindre l'homme qui en fait emprisonner un autre sans bonne raison : ce serait de l'obliger à déposer une certaine somme, mais une somme importante, mille piastres, par exemple, qui serait immédiatement acquise et sans appel à la victime, si le demandeur ne peut prouver clairement la vérité des allégations contenues dans sa déposition.

Je crois qu'on y regarderait à deux fois avant de demander l'émission d'un bref de *capias*.

\*.\*

De nos jours et en notre bon pays de Canada, il faut, quoiqu'on en dise, posséder certains moyens pour être sûr d'avoir le droit de vivre libre.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, l'homme qui a des dettes n'a pas même le droit d'aller en pays étranger pour chercher à y gagner de quoi s'acquitter.

Qu'un ami vienne le trouver et lui dise : « Va-t'en, mon cher, tu vois bien que le pays est brûlé pour toi ; va-t'en, tu pourras mieux te tirer d'affaire ailleurs. » S'il l'écoute, il a neuf chances sur dix de voir arriver chez lui un huissier qui l'emène en prison en lui apprenant qu'il a l'intention de frauder ses créanciers et M. X... en particulier.

Cette nouvelle l'étonne à bon droit, puisque sa seule intention était de ne frauder que la misère, et que c'est sur la demande de M. X... qu'il est devenu son débiteur.

Une fois sous les verroux, Dieu sait quand il pourra sortir, s'il n'a pas d'argent pour contester le *capias*, car en ce cas, la Cour décidera contre lui et il pourra rester en prison tant qu'il plaira à son créancier de payer un dollar par semaine.

Il y a ainsi, dans la prison de Montréal, un homme qui est enfermé depuis une dizaine d'années, et si les murs de l'hôtel Payette pouvaient parler, ils nous apprendraient probablement de sombres histoires.

En vérité, le peu de bien que procure à la société la loi de *capias* ne peut faire excuser tout le mal qu'elle cause, et mieux vaudrait, à mon sens, l'abolir une fois pour toutes.

\*.\*

Au moment où nous allons mettre sous presse, on m'annonce la mort de Mgr Bourget, deuxième évêque du diocèse de Montréal, en retraite depuis plusieurs années.

Le nom de Mgr Bourget a été mêlé à la plupart des événements religieux de notre pays, et nous le retrouvons à chaque instant dans l'histoire contemporaine du peuple canadien.

Nous donnons plus bas une esquisse de la vie de l'illustre prélat.

LÉON LEDIEU.

MONSIEUR BOURGET

**N**ous empruntons à M. L.-O. David les détails suivants :

Mgr Ignace Bourget est né le 30 octobre 1799, dans une concession de la Pointe-Lévis, connu sous le nom de "Alarka."

L'humble et antique maison où il vit le jour est devenue célèbre ; les gens de l'endroit la montrent avec orgueil au touriste curieux, en disant : "C'est là qu'est né Mgr Bourget."

Son père, Pierre Bourget, et sa mère, Thérèse Paradis, étaient à la tête d'une famille de treize enfants ; Ignace était le onzième. Après avoir été à une école tenue par un M. Gingras, de la paroisse de Beaumont, voisine de celle de Lévis, il était entré au séminaire de Québec, où il avait fait son cours classique.

Quelques-uns de ses compagnons de classe étaient Mgr Magloire Blanchet, M. le grand-vicaire Gauvreau, M. Chartier, prêtre, l'hon. juge Bédard, M. le Dr Bardy, D. Defoy. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, et après avoir étudié la théologie au séminaire de Québec pendant une couple d'années, il était passé au collège de Nicolet.

Lorsque le jeune Bourget partit pour Montréal, au mois de mai 1821, il ne se doutait pas, dans son humilité, qu'il serait un jour le successeur de l'évêque éminent à l'ombreduquel il allait travailler.

Après avoir été le secrétaire de Mgr Lartigue, celui-ci le nomma son coadjuteur en 1837 ; il lui succéda comme évêque de Montréal en 1840.

Il faudrait bien des pages pour raconter tous les bienfaits et les événements glorieux de son épiscopat. Tout ce que son ardente charité a pu lui inspirer pour détruire le vice et l'erreur, augmenter la foi et faciliter le salut des âmes dans son diocèse, il l'a fait. Les yeux toujours ouverts sur tous les dangers qui pouvaient menacer le troupeau confié à ses soins, il a prié, il a veillé sans cesse.

Il a écrit trois ou quatre cents mandements et lettres pastorales, dont plusieurs sont fort remarquables. Citons, en particulier, son mandement sur les *Tables tournantes*, qui a reçu, même en France, les plus grands éloges pour les connaissances théologiques et philosophiques qu'il renferme ; celui sur l'Université-Laval, l'incendie de Montréal, l'épidémie de 1847, les orphelins des Irlandais émigrants, les infortunes de Pie IX en 1848, l'usure, l'indépendance et l'inviolabilité des Etats Pontificaux, le Denier de Saint-Pierre, etc., etc.

Il y a là des pages admirables qui rappellent le langage des premiers Pères de l'Eglise, et dans lesquelles brillent comme des diamants les plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

Dans plusieurs de ces mandements, il fait des appels chaleureux au sentiment national de la population en faveur de la colonisation, de l'industrie et autres choses utiles au bien-être et à la gloire de la patrie.

Dès 1848, il déplorait les dangers de l'émigration et suppliait les Canadiens-français de rester sur le sol de leurs pères et d'en exploiter les ressources.

Il a combattu toute sa vie avec ardeur l'ivrognerie, par la prédication et l'établissement de sociétés de tempérance ; il a organisé contre ce vice destructeur des croisades qui ont eu le plus grand succès.

Il a fait six voyages à Rome, et chaque fois il en est revenu plus zélé et plus attaché que jamais au trône pontifical.

En 1876, le vénérable vieillard donnait sa démission comme évêque de Montréal, était nommé archevêque de Martianopolis, et laissait à Mgr Fabre le soin de gouverner le diocèse.

Depuis lors, Mgr Bourget a vécu dans sa retraite du Sault-au-Récollet, retraite qui n'a été interrompue que par un voyage de quelques mois à la Ville Eternelle, en 1881.

Mgr Bourget laisse après lui une mémoire impérissable et vénérée de tous ; son nom restera comme celui d'un saint évêque et d'un grand patriote, et les fidèles du diocèse de Montréal, tout en particulier, l'invoqueront avec une confiance d'autant plus vive que de son vivant même ils attachaient à sa personne cette vénération et cette puissance qui ne sont les attributs que des saints.



MGR IGNACE BOURGET, DÉCÉDÉ LE 8 COURANT

LA GROTTTE DES FÉES

(Imité de Jules Verne)

(Suite)

**Q**ues alluvions sont le plus souvent un limon d'argile et de sable rougeâtre, quelquefois noir, contenant des ossements d'espèces diverses mêlés à du gravier, du sable gris, du caillou roulé comme celui que nous foulons sous nos pieds en ce moment. Un fait curieux, c'est que très rarement dans ce limon, les squelettes des mammifères (éléphant, cheval, bœuf, etc.) se rencontrent tout entiers, tandis que les pièces de squelettes d'animaux plus petits s'y rencontrent presque toujours. Cela tient à ce que les troglodytes de l'Amérique emportaient dans leurs demeures souterraines les corps entiers des victimes de leurs chasses, dont le poids n'était pas trop lourd, tandis qu'ils découpaient sur place les parties trop volumineuses des grands animaux, dont ils enlevaient la tête et les membres pour les manger dans la caverne. Il ne faut pas oublier que ces cavernes ont servi de refuge aux populations primitives de ce pays. Il n'est donc pas étonnant que celles-ci y aient laissé leurs restes mortels et les produits de leur industrie naissante. Ce que tu vois devant toi n'est autre chose que la forme d'un squelette de renne, qui se serait arrêté ici après avoir été abandonné par son maître et y serait mort de faim. Je crois que si nous poussions nos recherches plus loin nous trouverions de quoi bouleverser bien des notions géologiques admises comme bonnes aujourd'hui ; des os humains, des outils en silex, des objets de toute sorte ayant servi à l'usage de l'homme préhistorique.

" Dans l'opinion du savant abbé Moigno, les recherches faites dans les cavernes, comme celles dont les alluvions anciennes ont été le théâtre, démontrent clairement que l'homme est antérieur aux événements dont le *diluvium* est le produit ou le témoin. Dès avant cette heure il foulait le sol qui, dans un avenir lointain, devenu pour nous un passé ténébreux, devait être l'Amérique. Il a été contem-

porain des grands quadrupèdes anéantis. Il a vu, sous notre latitude, l'éléphant primitif errer dans les forêts vierges, l'hippopotame s'ébattre dans les fleuves, les rhinocéros se vautrer dans la vase des marais ; il a entendu le rugissement du lion, il a disputé sa vie au terrible ours des cavernes, protégé la sépulture des siens contre les profanations de l'hyène, donné la chasse à ces bœufs et à ces cerfs primitifs dont l'espèce n'existe plus.

" Quant à l'âge des cavernes, il a été jusqu'ici presque impossible de le vérifier d'une manière certaine, et les auteurs ne s'accordent pas."

Sur ces derniers mots, Julien Lavigne reprit sa charge pour continuer la route.

— Et voilà comment il se fait que sa fille est muette ! dis-je en moi-même en reprenant également ma charge.

Je n'avais pas compris grand chose à tout cet étalage de science. La géologie est une bien belle science, mais hélas ! la plupart des géologues finissent par ne plus croire à rien. Je me trompe, ils croient par être bien convaincus que l'homme est le produit du singe, oubliant dans leur délire, les malheureux, qu'il est impossible de trouver ici-bas, avec les seules lumières de la raison, la véritable origine de l'humanité et sa véritable fin.

Nous avançons avec assez de facilité, le couloir se maintenant dans des proportions à peu près uniformes. L'anneau lumineux

que nous avons remarqué devenait plus brillant.

Cependant, au bout d'un quart-d'heure de marche nous remarquâmes que le passage allait en se retrécissant, le chemin devenait plus difficile ; c'était vraiment contrairement pour nos échines. Cela ne dura pas longtemps, et notre persévérance allait être récompensée bientôt.

En effet, j'indiquai du doigt au-delà de l'anneau, une série de points lumineux apparaissant ou disparaissant selon le mouvement imprimé à nos torches. Sans répondre aucunement, mon oncle se précipita vers ces lumières qui se multipliaient à mesure qu'il en approchait.

Tout à coup, je le vis disparaître par une ouverture et l'entendis crier presque aussitôt :

— La grotte ! Maxime, la grotte !

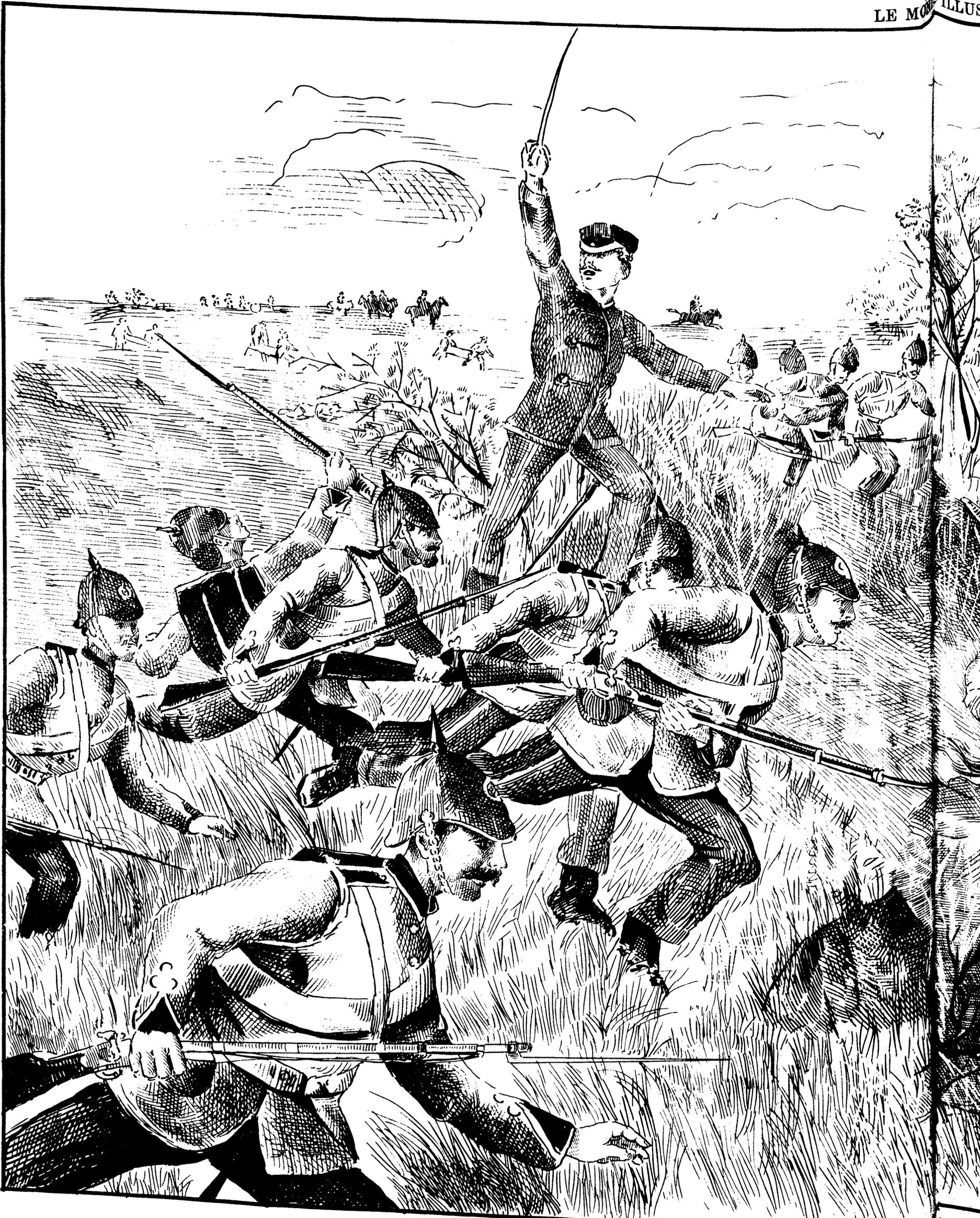
Je fus bientôt à ses côtés. C'était en effet une grotte que nous avions devant nous ; une grotte aux dimensions vastes et dont les parois à pic, enduites çà et là d'une couche de cristal verdâtre, de la lave clarifiée, reflétaient comme autant de glaces la lumière de nos flambeaux.

Ces singulières parois supportaient à une hauteur de cinquante pieds environ, une voûte à laquelle étaient suspendues des milliers de stalactites, dont les pointes illuminées offraient le spectacle d'une agglomération de feux follets de toutes les nuances.

C'était d'un effet réellement éblouissant. Dame Nature n'avait rien épargné pour orner ce véritable palais de fées.

A nos pieds se trouvait un petit réservoir alimenté par un mince filet d'eau s'échappant d'une fissure du roc.

Je contemplai longtemps l'œuvre admirable de la nature. Je me reportai en esprit à cette époque non encore déterminée où Dieu, de rien créa toutes choses, où il établit ces lois immuables dont on voudrait en vain nier l'origine ; lois admirables qui gouvernent le monde visible et en vertu desquelles tous les êtres doivent naître, se reproduire, marcher, se transformer, progresser, se perfectionner chacun suivant son espèce, pour arriver au Créateur lui-même ; lois justes dont la moindre violation cause inévitablement un dérangement, souvent une catastrophe, dans l'ordre moral ou l'ordre matériel.



L'INSURRECTION DU NORD-OUEST. — CHARGE A LA B

ONNE



A BONNETTE DU 90ME BATAILLON A LA PRISE DE BATOCHÉ

Pendant que je philosophais ainsi, mon oncle plus positif, cherchait le fameux bloc d'or solide.

— Nous ne sommes pas venus ici pour le simple plaisir d'examiner des roches luisantes, me dit-il, avançons plutôt.

Nous reprîmes notre route, tout en examinant minutieusement les plis des hautes parois. Les différentes positions que nous étions forcés de prendre imprimaient à nos lumières des mouvements de toutes sortes, et les rayons plus ou moins éclatants qui s'en échappaient, rencontrant sur leur chemin, à mesure que nous avançons, les têtes des stalactites, produisaient dans la voûte et dans la partie supérieure des longs pans, des ombres mouvantes, tantôt noires, tantôt grises, d'autrefois brunes, sur un fond de cristal vert pâle.

Mon imagination me faisait voir, au milieu de cette fantasmagorie, des fées de toutes les grandeurs fuyant effarouchées à notre approche, mais ayant des étoiles aux pieds au lieu des porter au front, contrairement à la mode suivie par les fées conques.

Mon oncle, qui ne s'occupait guère de la voûte, lui, s'arrêta brusquement.

— La colonne d'or ! regardes, Maxime, la colonne ! et il indiquait à une distance un objet quelconque.

— Où ça, cette colonne ? je ne la vois pas.

— Là-bas, à gauche, regardes bien ; pas en haut, en bas plutôt ; entends-tu les gouttes d'eau qui tombent dessus ? Vois-tu ?

STANISLAS COTÉ.

(La fin au prochain numéro)

## LA FEMME EN COCHINCHINE

**D**ANS les contrées annamites, quand un mari a à se plaindre de sa femme, il n'a pas à se gêner pour la punir. Cependant, il ne se presse pas et laisse gravement passer la première émotion que la faute commise peut avoir produite sur lui.

Après son repas, quand il a bu son thé, fumé sa cigarette et chiqué son bétel, il se met en costume convenable, prend un air magistral et dit à sa femme d'apporter son rotin.

La femme obéit respectueusement et vient se coucher sur une nattes, aux pieds de son mari. Celui-ci frappe sur le dos trois ou quatre coups d'abord, puis fait une petite morale bien sentie sur les devoirs d'une épouse comme il faut envers son digne époux.

A chaque point et subdivision du discours, le mari fait une pause qu'il emploie à renouveler les coups de rotin ; la dame demande pardon, pleure, gémit et promet qu'elle ne recommencera jamais. Le mari lui rend la verge ; elle salue et se retire en remerciant poliment.

Après le repas du soir, on recommence la même cérémonie ; on en fait de même avant le coucher, car toute correction se fait en trois temps. C'est aussi de cette manière qu'on corrige les enfants et les serviteurs.

Tout procédé moins solennel, une tape, une brusquerie, comme on fait chez nous, n'engendrerait que le mépris.

Mais les torts sont bien quelquefois du côté du mari. En Cochinchine comme aux États-Unis, la femme a souvent raison ; au fond, elle ne croit jamais avoir tort, la bonne volonté ne lui manquerait pas non plus, mais la force faisant défaut, elle a inventé un moyen qui concilie tout.

Dès que le mari coupable a quitté la maison, elle se saisit du chien, du chat ou de tout autre animal lui appartenant, quelquefois même d'un de ses enfants, et décharge à son aise sa colère contre eux. A son tour elle prend la verge, fait une bonne morale à l'adresse du mari absent et l'assaisonne de coups aussi bien appliqués que ceux qu'elle a reçus.

## UN CONSEIL PAR SEMAINE

Vous souffrez beaucoup du mal de dents. Nous allons calmer ces atroces douleurs par un remède bien simple. Broyez du persil avec un peu de sel, roulez en forme de boule et introduisez dans l'oreille du côté où les élancements sont le plus intenses.

## CHEMIN D'ÉTOILES

Je sais, loin de la vie, un stellaire chemin  
Où, sur d'étranges fleurs, s'allument des rosées,  
A l'heure où la chimère aux ailes embrasées  
Vers les cieux sans soleil tente un vol surhumain.

Par delà les couchants teints d'or et de carmin,  
Il ouvre un horizon de plaines alisées  
Par les larmes de feu de la nuit arrosées ;  
Et mon rêve pensif m'y guide par la main.

O refuge sacré de mes mélancolies !  
Les constellations, comme un champ d'ancolies,  
M'y tendent la douceur subtil d'un poison.

Et, captif visité du sommeil qui délivre,  
Je bois l'oubli d'aimer, je fais l'horreur de vivre  
Dans leur coupe innombrable où s'endort ma raison.

ARMAND SYLVESTRE.

LA

## PORTEUSE DE PAIN

PREMIÈRE PARTIE.—(Suite.)

LII

**I**L était dix heures du matin. Lucie venait d'empaqueter un corsage qu'elle se préparait à reporter aux ateliers de Madame Augustine. Elle prit son paquet, sortit de chez elle, referma la porte et alla frapper à l'huis du logement de Lucien, qui se trouvait, nous le savons, sur le même carré. La voix du jeune homme répondit :

— Entrez !

Lucie ouvrit la porte et franchit le seuil. Assis devant une table, Lucien dessinait. Il se leva vivement pour courir à la rencontre de la visiteuse.

— Soyez la bienvenue, mon amie ! s'écria-t-il.

La fille de Jeanne Fortier, au lieu de lui répondre, lui prit les deux mains et le regarda bien en face.

— Comme vous êtes pâle ! fit-elle ensuite avec émotion et d'un ton de reproche. Vous avez encore passé une partie de la nuit ?

— Mais...

— Il n'y a point de mais... Est-ce vrai, oui ou non ?

— Eh bien, oui, répliqua Lucien.

— Je vous l'avais défendu.

— Je ne pouvais obéir. Il me faut ce soir livrer des dessins très pressés.

— Mais vous vous tuez à ce travail si mal rétribué.

— Que voulez-vous, mon amie ! Il est misérablement payé sans doute, mais enfin il me donne le pain de chaque jour.

— Vous devriez gagner cent fois plus !

— Certes ! mais il faut pour cela que la chance m'arrive ! Partout où je me présente, on me répond d'une manière invariable : " Nous n'avons besoin de personne en ce moment. Attendez." Et j'attends, j'attends sans cesse.

LIII

Le silence d'un instant qui suivit ces paroles fut rompu par la jeune fille.

— Lucien, dit-elle d'une voix douce, j'ai un reproche à vous adresser.

— À moi, mon amie ? demanda Lucien.

— Oui.

— Qu'ai-je donc fait ? Qu'avez-vous à me reprocher ?

— Une chose grave.

— Laquelle ?

— Vous perdez courage.

Lucien, le front baissé, balbutia :

— Pourquoi croyez-vous cela ?

— Parce que je le vois. Au lieu de vous raidir contre la mauvaise chance, vous courbez la tête devant elle, comme vous la courbez en ce moment devant moi. Notre tendresse mutuelle devrait cependant vous donner de la force et de l'énergie. Est-ce que vous ne m'aimez plus ?

— Ah ! s'écria Lucien, c'est mal et c'est cruel de m'adresser une pareille question ! Vous savez bien

que je vous aime de toute mon âme et plus que tout au monde !

— Non, je ne le sais pas. Si vous m'aimiez vous n'usiez pas vos jours et une partie de vos nuits à des travaux qui vous donnent à peine le strict nécessaire !

— Mais que voulez-vous donc que je fasse ?

— Ce que font ceux qui ne volent pas et qui pourtant arrivent ! Imposez votre mérite ! Ne vous laissez pas de frapper aux portes qui refusent de s'ouvrir. Frappez encore. Elles s'ouvriront.

— Mais, à frapper ainsi aux portes rebelles, les heures de mes journées passeront, il ne me restera plus le temps de gagner ce que vous appelez avec raison le strict nécessaire, le morceau de pain qui permet de vivre.

— Ne vous ai-je pas dit déjà que j'avais quelques économies. Elles sont à votre disposition. C'est à mon fiancé, c'est à mon futur mari que je les offre.

— Je n'accepterai jamais cela ! s'écria le jeune homme.

— Lucien, vous me faites beaucoup de peine, reprit la fille de Jeanne Fortier. Vous me refusez la joie de vous venir en aide parce que je suis une femme ! c'est cruel. Mais enfin vous avez des amis de collège en position de vous être pécuniairement utiles. Pourquoi ne vous adressez-vous pas à eux ?

— Mendier ! fit Lucien avec amertume.

— Quel mot venez-vous de prononcer, mon ami ! Demander les moyens d'attendre du travail, est-ce solliciter une aumône ? Me connaissez-vous donc assez mal pour me croire capable de vous pousser à une démarche humiliante ?

— Eh ! ma pauvre Lucie, je les ai vus, ces amis dont vous parlez !

— Eh bien ?

— Ils m'ont accueilli avec une gracieuseté banale, jusqu'au moment où ils ont compris que j'avais besoin d'eux. Puis sont venus les faux-fuyants et les fins de non-recevoir. Je me suis éloigné la tête basse, le cœur meurtri.

— Tous ont été ainsi ?

— Tous.

— Même ce jeune homme pour qui vous éprouviez une affection particulière et dont vous vantiez les qualités hors ligne ?

— Georges Darier, mon camarade d'enfance, mon inséparable du collège Henri IV.

— L'avez-vous vu, celui-là ?

— Non.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas où il demeure. Nous ne nous sommes point rencontrés depuis six ans.

— Habite-t-il Paris ?

— Je l'ignore.

— Quelle est sa carrière ?

— Il faisait son droit. Il se destinait au barreau.

— S'il est avocat, il doit être facile de le trouver.

— Sans doute. Mais à quoi bon ? Ne sera-t-il point comme les autres ? Si je le retrouve, n'emporterai-je pas de notre entrevue une désillusion, une déception nouvelle ?

— Qui sait s'il ressemble aux autres ? Qui sait si son cœur n'est pas resté pour vous ce qu'il était jadis ? Un pressentiment m'avertit que vous avez en lui un ami véritable. Pour l'amour de moi, Lucien, cherchez-le.

— Vous le voulez ?

— Je vous en prie.

— Eh ! bien, chère Lucie, votre volonté sera faite.

— Bientôt ?

— Dès aujourd'hui.

— Et vous ne perdrez plus courage ?

— Non.

— Vous me le promettez ?

— Je vous le jure !

— Voilà une promesse qui me soulage d'un grand poids, dit la jeune fille avec un sourire. J'étouffais... maintenant, je respire... j'étais triste en entrant chez vous, j'en sors joyeuse. A bientôt, mon ami ! Je vais à mon magasin et je compte que vous aurez une bonne nouvelle à m'annoncer quand nous nous reverrons ce soir.

— A ce soir, ma Lucie bien-aimée !

La jeune fille se pencha vers son fiancé et lui présenta son front. Lucien appuya ses lèvres sur ses cheveux épais et soyeux, puis l'enfant s'élança

dehors en lui envoyant, du bout des doigts, un baiser.

Madame Augustine, la grande couturière, demeurait rue Saint-Honoré, près de la rue Castiglione. Lucie, franchit rapidement la longue distance qui sépare l'île Saint-Louis de la rue Saint-Honoré. La jeune fille, au lieu d'être obligée d'attendre dans l'atelier de réception avait, par un faveur spéciale, ses grandes entrées dans le cabinet de la patronne et dans la pièce où la maîtresse coupeuse travaillait seule. Elle alla droit au salon d'essayage où madame Augustine se trouvait avec sa première « demoiselle » et une jeune fille de dix-huit ans environ, blonde et jolie. Cette jeune fille devait être une cliente exceptionnelle, car la grande couturière daignait lui prendre mesure elle-même d'une robe de soirée. Madame Augustine tourna la tête vers la personne qui venait d'entrer.

— Ah ! c'est vous, Lucie ? dit-elle en adressant un sourire à la nouvelle venue. Je suis enchantée de vous voir et vous arrivez fort à propos. Je vais vous confier un travail pressé et qui demande beaucoup de goût... la robe de bal dont je prends mesure à mademoiselle Harmant. Je veux que ce soit un chef-d'œuvre.

Lucie jeta un coup d'œil à la jeune fille qu'elle voyait pour la première fois. Mary, en même temps, la regardait. Leurs regards se croisèrent.

— Ah ! dit la fille de Jacques Garaud, c'est mademoiselle que vous allez charger de ma robe ?

— Oui, répondit madame Augustine. Lucie est ma meilleure ouvrière... celle dont le goût est le plus sûr. Ma confiance en elle est très grande et fort bien placée. Elle vous évitera un déplacement ennuyeux en allant vous essayer la robe chez vous dès qu'elle sera faite. Vous n'aurez plus à revenir ici que pour me donner de nouveaux ordres.

— Alors, mademoiselle Lucie, je vous attends, dit Mary. Vous me trouverez toujours le matin à l'hôtel de mon père. A bientôt, n'est-ce pas ?

— A bientôt, oui, mademoiselle.

Mary, en passant devant l'ouvrière, lui sourit, et sortit du salon d'essayage, accompagnée par madame Augustine qui voulut la reconduire jusqu'à l'escalier. Lucie détacha les épingles du paquet apporté par elle, et étala de peluche qu'elle contenait sur une table garnie de peluche cramoisie.

— Parfait ! parfait ! parfait ! s'écria la grande faiseuse en rentrant après avoir examiné le corsage. Lucie, ma mignonne, vous êtes un bijou ! Il n'y a jamais que des compliments à vous adresser. Voilà pourquoi je veux vous confier la robe de mademoiselle Harmant, qui est difficile à satisfaire. Avez-vous déjà vu ici mademoiselle Harmant ?

— Non, madame.

— C'est une Américaine. Son père, un industriel, je ne sais combien de fois millionnaire, a quitté New-York pour venir se fixer à Paris. Elle a dix huit ans, miss Mary. Une de mes bonnes clientes, mais originale, fantasque. Pauvre enfant, ce n'est pas sa faute. C'est sa maladie qui veut cela.

— Elle est malade ? demanda Lucie.

— Elle s'en va de la poitrine, et elle a l'air de ne point s'en douter ! Hélas ! ça ne se voit que trop. Ces taches rouges sur les pommettes, cette petite toux trahissent le mal. Jeune, jolie, riche, tout pour être heureuse, et mourir ! c'est bien triste, hein ?

— Oui, madame, bien triste.

— Que voulez-vous, c'est la vie ! Ma mignonne, on va tailler cette robe qui sera d'un rose pâle et toute garnie de jais blanc. Demain matin vous viendrez la chercher en voiture. Je vous mettrai les garnitures en même temps et je vous donnerai mes instructions.

— Bien, madame. Mais d'ici à demain ?

— Avez-vous le temps de faire une pelisse d'enfant en cachemire blanc piqué ?

— Oui, madame. Je veillerai au besoin pour la finir.

— Eh ! bien, passez à l'atelier de coupe, prenez la pelisse, faites ensuite régler votre livre et allez à la caisse. Je suis très contente de vous Lucie. Voici deux louis de gratification.

— Je vous remercie, madame ; fit la jeune fille avec effusion ; je ne sais comment reconnaître vos bontés pour moi.

— Vous les méritez, mon enfant. Ah ! prenez l'adresse de l'Américaine.

Lucie tira de sa poche un carnet et attendit. Madame Augustine lui dicta cette adresse qu'elle écrivit aussitôt :

« Mademoiselle Mary Harmant, rue Murillo, No. 27. »

Ceci terminé, la fille de Jeanne Fortier alla successivement à l'atelier de coupe, puis à la caisse, et reprit le chemin de sa chambrette du quai Bourbon où elle se mit au travail en attendant le retour de son fiancé.

## LIV

Lucien, après avoir déjeuné dans une crêmerie où il prenait habituellement ses modestes repas, était allé reporter ses dessins. Le mécanicien pour lequel il faisait des plans habitait Issy. La route était longue et le jeune homme dut encore attendre qu'on lui donnât d'autre travail. Une fois libre il résolut de tenir sa promesse à Lucie, et de savoir le plus tôt possible si Georges Darier habitait Paris. Pour cela il suffisait de jeter les yeux sur le tableau de l'ordre des avocats. Or, ce tableau se trouve au palais de justice. Il s'y rendit, s'adressa à un jeune avocat en robe dans la salle des Pas-Perdus et lui demanda un renseignement.

— Inutile de consulter le tableau, monsieur, répondit le jeune homme. Georges Darier est un de mes confrères les plus estimés, je le connais et vais vous donner son adresse.

Puis, l'obligeant collègue de Georges, tirant de sa poche un agenda, l'ouvrit à la page consacrée aux avocats et lut à haute voix : Rue Bonaparte, 19.

— Merci mille fois, monsieur.

Lucien quitta le palais et regarda l'horloge de la façade. Elle marquait cinq heures.

— Je dois le trouver à cette heure dans son cabinet, et la rue Bonaparte n'est pas loin d'ici, pensa le fils de Jules Labroue. Lucie a raison. J'ai eu tort de perdre de vue si longtemps celui qui s'est toujours montré pour moi un véritable ami. Peut-être, en effet, vaut-il mieux que les autres, et n'aura-t-il pas changé comme eux.

Et, rendu joyeux par la pensée qu'il allait revoir son camarade d'enfance, il se dirigea vers la rue Bonaparte.

Georges Darier n'avait fait au palais ce jour-là qu'une courte apparition et il était rentré chez lui. Au tintement de la sonnette, la vieille servante Madeleine lui vint annoncer la visite d'Etienne Castel. Georges courut au devant du peintre qui avait été son tuteur et qui restait son meilleur ami. Etienne n'était plus le jeune homme que nous avons vu descendre du chemin de fer, le sac de voyage au dos, pour se rendre au presbytère de Chevry, vingt-et-une années auparavant. Il approchait la cinquantaine, mais si ses cheveux et sa moustache grisonnaient, il avait conservé son visage ouvert, son regard franc, ses allures lestes, et l'expression gaiement insouciant de sa physionomie. Toujours mince et bien découpé, il marchait d'un pas ferme et la tête haute. Vêtu avec une recherche voisine de la coquetterie, il portait à la boutonnière le ruban de la Légion d'honneur. Georges lui tendit les mains en s'écriant :

— Savez-vous bien que vous devenez rare, mon cher tuteur ! Voilà quinze grands jours que je ne vous ai vu !

— Oui, répondit l'artiste, j'avais un tableau à finir : seulement, la distance est courte de la rue Bonaparte à la rue d'Assas, et tu aurais pu venir me voir.

— Je le désirais vivement, mais j'étais moi-même accablé de besogne.

— Tant mieux ! Je ne t'en veux pas, et la preuve c'est que je ne suis point un dérangement pour toi, je viens te demander à dîner.

— Un dérangement, vous ! Ah ! cher tuteur, vous n'en croyez rien !

— Eh ! bien alors, dis à Madeleine de mettre mon couvert et de nous confectionner une de ces timbales de nouilles au fromage et au jus, dont elle a le secret.

Georges sonna en riant. La vieille servante accourut.

— Monsieur désire ? demanda-t-elle.

— Mon tuteur dîne avec moi, commença Georges, et...

— Et je vais préparer une timbale de nouilles, interrompit Madeleine ; c'est bien ça, n'est-ce pas, monsieur ?

— Oui, Madeleine, c'est bien ça.

— A sept heures précises, le dîner sera servi... et je monterai deux bouteilles de vieux vin de Corton que monsieur Etienne trouve si bon.

— Bravo, Madeleine !

La servante se retira et le peintre reprit :

— Maintenant que j'ai terminé mes travaux pressés, mes travaux de commande, je veux retourner une toile peinte il y a vingt-et-un ans, et dont j'avais fait l'ébauche chez mon vieil ami, ton excellent oncle, le curé de Chevry.

— Le tableau qui se trouve au fond de votre atelier et que recouvre une toile grise ?

— Oui.

— Pourquoi le cachez-vous ?

— Je ne le cachais pas, je ne le montrais pas, voilà tout. C'est une œuvre de jeunesse, et par conséquent bien incomplète dans certaines parties ; mais maintenant je vais le « recalcr », et tu verra qui voudra. A ce propos, j'ai besoin que tu me rendes un service.

— Disposez de moi.

— Tu as conservé religieusement, je le sais, un souvenir de ton enfance, un petit cheval de bois et de carton.

— Qui me vient de ma bonne mère, acheva Georges Darier. Elle me l'avait donné quand j'étais tout petit, il y a si longtemps que je ne m'en souviens pas, et je le garde comme une précieuse relique. Il est là, sur un fût de colonne et sous un crêpe de deuil.

— J'ai besoin que tu me prêtés cette relique.

— Vous en avez besoin ? s'écria Georges.

— Oui.

— Pour quoi faire ?

— Pour mon tableau.

Le jeune avocat fit un geste de stupeur.

— Que représente-t-il donc, ce tableau ? demanda-t-il.

— Une scène touchante et dramatique. Des gendarmes viennent arracher d'une maison où elle s'était réfugiée, une pauvre femme accusée de quelque crime. Le groupe est saisissant et les personnages nombreux. Outre la femme arrêtée, les gendarmes, le maire, le garde-champêtre, j'ai placé, sur cette toile, ta mère, ton oncle, moi-même faisant un croquis de cette scène, et enfin toi, mon cher Georges.

— Moi ! répéta le fils de Jeanne Fortier.

— Oui, toi qui sembles implorer les gens de justice et leur demander de faire grâce à la malheureuse.

— Et cela est arrivé ?

— Oui !

— Et j'étais là ?

— Parfaitement.

En racontant ce qui précède, Etienne Castel avait les yeux fixés sur le visage de Georges, étudiant l'effet produit par ses paroles, et cherchant si ce récit rapide ne raviverait pas un vague souvenir du passé. Georges écouta sans tressaillir.

## EXCURSION AU LAC SAINT-PIERRE

Nous apprenons que le splendide vapeur *Trois-Rivières* a été nolisé pour une excursion sur le lac Saint-Pierre, le 29 JUIN courant. Le comité d'organisation veut en faire le plus beau et le plus agréable voyage de la saison. Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux excursionnistes. Les billets ne seront placés qu'entre bonnes mains, et toutes personnes suspectes en seront exclues. Il y aura concert vocal et instrumental en descendant et en remontant.

## RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No. 88.—CHARADE

Aux chances de mon Premier est bien fou qui s'y fie.  
Chacun vers mon Dernier va toujours en avant,  
Et mon Entier dans le monde souvent  
Décide du sort de la vie.

## SOLUTIONS :

No. 86.—Les mots sont : Arrêté—Artère—Rareté.

No. 87.—La lettre T.

# UN REMÈDE INFAILLIBLE POUR TOUTES LES MALADIES, C'EST L'EAU MINÉRALE DE SAINT-LÉON. E. MASSICOTTE & FRÈRE, SEULS AGENTS A MONTREAL.

## LES VIEUX GARÇONS

Quoi de plus beau et de plus utile qu'un vieux garçon ? Son existence est absolument nécessaire ; sans lui, que deviendrait cette catégorie qu'on nomme les vieilles filles ? Leur vie serait un martyre continu. Trop âgées pour se reposer sur la jeunesse qui pousse, privées pour ainsi dire des joies du paradis terrestre, elles seraient condamnées à mener une vie triste et monotone, sous un ciel toujours couvert de nuages, tandis qu'au contraire, ayant à leur côté un vieux garçon, elles semblent revenir à la vie, la joie de leur cœur brille sur leur figure ; elles vivent contentes et gaies et conservent encore l'espoir d'un plus grand bonheur.

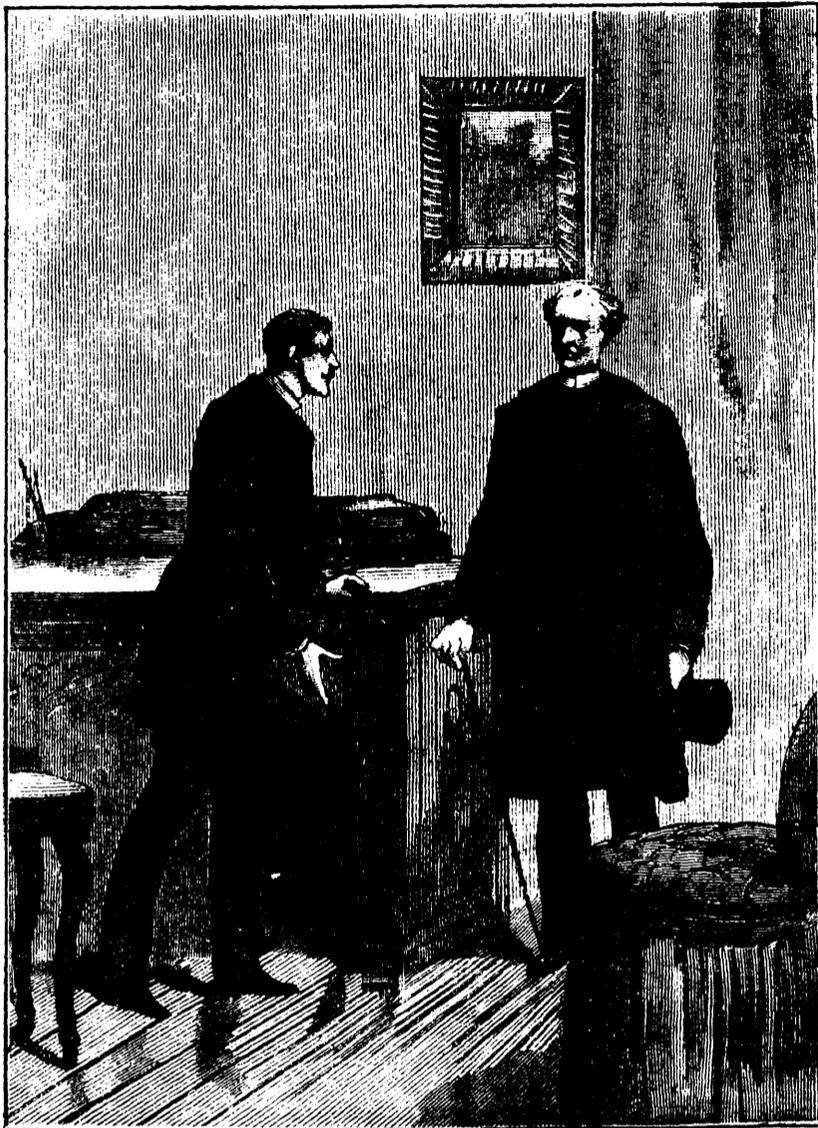
Le vieux garçon est pour elle ce qu'est au voyageur égaré l'étoile polaire, un guide sûr et certain qui les ramène au vrai sentier et les conduit à bon port. Le vieux garçon est encore un modèle de vertu, il suit à la lettre les conseils que le plus grand des apôtres, l'apôtre saint Paul, donnait au genre humain : " Mariez-vous, disait cet apôtre, vous faites bien ; ne vous mariez pas, vous faites encore mieux."

Au lieu de chercher seulement à faire bien, le vieux garçon tente encore à faire mieux, ce qui est encore bien préférable, d'ailleurs ce qui démontre la supériorité et l'excellence du vieux garçon, c'est que, n'ayant à penser qu'à lui, il est rempli de dévouement pour son prochain, il est toujours prêt à sacrifier ses propres intérêts pour le bien de ses voisins et particulièrement de ses voisines. La bonté, l'utilité du vieux garçon étant ainsi démontrées, mesdames et messieurs, accordez-lui votre estime et votre admiration pour toujours.

## UN VENDREDI CHEZ LA REINE D'ANGLETERRE

M. le duc de la Rochefoucault Bissaccia était, il y a quelques années, ambassadeur à Londres. Aussi distingué par sa position de fortune que par les qualités de son esprit et de son cœur, ce noble personnage faisait honneur à la France sous tous les rapports. Personne ne recevait avec plus de distinction les lords et les hauts dignitaires de la Grande-Bretagne ; le prince de Galles lui-même en était émerveillé. Mais, invité plusieurs fois aux dîners de la cour, le duc de la Rochefoucault n'acceptait jamais. La reine Victoria, surpris de ses refus réitérés, en fit demander par un de ses ministres la raison au noble ambassadeur.

" C'est bien simple, répond celui-ci, la reine me fait l'honneur de m'adresser une invitation toujours pour le vendredi ; or, comme je suis catholique, je fais maigre ce jour-là et je ne



Jacques Garaud entra. Georges quitta son siège et fit deux pas en avant.—Page 38, col. 2.

veux pas m'exposer à m'asseoir à une table où l'on ne servirait que du gras."

Cette belle réponse fut rapportée à la reine ; elle ne put se défendre de l'admirer, et fit prévenir le duc de la Rochefoucault qu'il pouvait sans scrupules lui faire l'honneur d'accepter son invitation.

Rassuré sur ce point, le vendredi suivant l'ambassadeur français se rendit au palais ; la reine lui fit prendre place à sa droite ; les plats maigres les plus recherchés, la marée la plus fraîche lui fut servie, et le noble duc put ainsi, en présence d'un grand nombre d'invités ravis de sa contenance, pratiquer sans respect humain et ostentation les observations de l'Eglise, dont il est si fier et si heureux d'être le disciple le plus fidèle. Généreux exemples à imiter.

## VARIÉTÉS

On demandait à un incrédule :

—Qu'est-ce que c'est que la médecine ?

—L'art de tuer les gens sans que la police s'en mêle.

\*.\*

Philosophie de famille :

—Maman, est-ce vrai que le bon Dieu est partout ? Je ne l'ai jamais vu !

—Mon enfant, figure-toi un morceau de sucre qui a fondu dans une tasse de café.

## REBUS.

S. U. R.

R R R R R R R

R r R r R r R r R r

11111111 00000000

T. R. E.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

Chaque jour voit éclore une nouvelle découverte

## LE CONSEIL DU JOUR.

Le printemps, cher aux poètes, est une saison néfaste pour tous les malades atteints d'affections stomacales et autres. Les plus graves précautions sont recommandées pour le choléra, la dyspepsie, les crampes, les maladies du foie les plus bénignes, car les statistiques font foi d'une effrayante mortalité. Jamais la vogue des Eaux Minérales de Saint-Léon n'a été aussi grande qu'en ce moment, parce qu'elles constituent les plus puissants spécifiques contre ces terribles maladies. C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs que de leur signaler leurs bienfaits à cette époque. Ces eaux merveilleuses se trouvent au No. 217, rue Ste-Elizabeth, chez E. MASSICOTTE & FRÈRE, Seuls agents pour Montréal. (Téléphone No. 810, A.)

## MATHIEU & GAGNON

MARCHANDISES DE NOUVEAUTES

En gros et en détail,

105, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Spécialité: Sole, Satin, Velours, Etoffes à Robes, Cachemires, Crêpes, Tweeds de toutes sortes.

## FLAVIEN J. GRANGER,

PAPETIER.

13, COTE ST-LAMBERT, Montréal.

Fournitures de bureau, Livres blancs, Impressions, Reliures, Papiers d'emballage. Importation sur commande, de livres publiés en Europe. Articles de Paris.

## La Cie de Lithographie et d'Imprimerie

GEBHARDT-BERTHIAUME,

No 30, Rue St-Gabriel, Montréal.

Impressions de toutes sortes en lithographie et en typographie exécutées avec soin sous le plus court délai.

Pancartes, Cartes d'affaires, Programmes, Lettres Funéraires, Circulaires, Affiches, etc. Factums imprimés promptement et à bas prix.

TOUJOURS EN MAINS:

Blancs pour avocats, notaires et pour les municipalités.

Etiquettes pour épiciers, droguistes, etc.

## Z. E. MARTIN & DASTOUS,

MARCHANDS-TAILLEURS, MERCERIES ETC.

41, CARRE CHABOLLEZ, Montréal.

## DR. J. LEROUX,

2446, RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL

## DR. H. E. DESROSIERS,

70, RUE ST-DENIS,

MONTREAL.

## N. GOYETTE,

BOUCHER,

MARCHE D'HOCHELAGA,

Eaux 1 et 3

ON demande des Agents pour le MONDE ILLUSTRÉ dans chaque ville et village du Canada et des Etats-Unis. Une commission libérale sera donnée à tous ceux qui, par leurs efforts, augmenteront la circulation de ce beau journal de famille. Un numéro spécimen sera envoyé gratis sur demande. S'adresser à BERTHIAUME & SABOURIN, 30 Saint-Gabriel, Montréal.

L'Administration du MONDE ILLUSTRÉ est en état de procurer tous les numéros depuis le commencement, à ceux qui désireront conserver la série. LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau: rue St-Gabriel, No. 30, Montréal.